

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉSION ⁽¹⁾

REMPLIR OU COCHER LES CASES DU BULLETIN

PUIS L'IMPRIMER, LE SIGNER ET LE REMETTRE OU L'ADRESSER, ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT AU TRÉSORIER DU CONSEIL LOCAL

CONSEIL LOCAL FCPE DE :

Année



**BULLETIN
À RENVoyer
À LA FCPE LOCALE**
(ou à défaut à la FCPE
départementale).
ACCOMPAGNÉ DE
VOTRE RÈGLEMENT

LES PARENTS

Adhésion individuelle NOM DU 1^{er} ADHÉRENT PRÉNOM

Adhésion familiale NOM DU 2^e ADHÉRENT PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TEL. TEL. PORTABLE E-MAIL

LES ENFANTS

NOM ET PRÉNOM	NÉ(E) LE	COMMUNE DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE	NOM DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE	CLASSE

▶ JE REJOINS LA FCPE (une adhésion par famille)

Adhésion annuelle individuelle ou familiale incluant, sauf pour la Primo Adhésion, la part locale et La Revue des Parents (3,35 € par an⁽²⁾):

- Montants à reporter ci-dessous
- | | | |
|--|----------------------|----------------------|
| <input type="radio"/> Primo Adhésion (première adhésion à la FCPE) | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| <input type="radio"/> Adhésion revenus modestes | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| <input type="radio"/> Adhésion normale | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| <input type="radio"/> Adhésion de soutien | <input type="text"/> | <input type="text"/> |

▶ JE PAYE MA PART LOCALE car j'ai déjà cotisé au conseil local de

Je fais un don au conseil local

TOTAL À RÉGLER

Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces.

DATE ET SIGNATURE :

(2) Déduire 3,35 € si adhésion seule.

Tout montant supérieur sera considéré comme don.

▶ VOUS SOUHAITEZ

- Un reçu "don aux œuvres" permettant une déduction d'impôt égale à 66 % de la somme versée (hors abonnement), dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (au nom du 1^{er} adhérent).
- Recevoir la newsletter de la FCPE.
- Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves.
- Être candidat(e) au conseil d'école maternelle-élémentaire de :
Nom de l'établissement :
- Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée, LP).
Nom de l'établissement :
- Être délégué(e) au conseil de classe, précisez :

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.